

**DIRECTION REGIONALE DES ENTREPRISES
DE LA CONCURRENCE, DE LA CONSOMMATION
DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DU CENTRE-VAL DE LOIRE**

Délégation de signature du directeur régional
des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

**Le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire,**

Vu le code du travail, notamment ses articles L 1233-57 à L 1233-57-8 ;
Vu le décret 2009-1377 du 10 novembre 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi,
Vu l'arrêté ministériel du 29 mars 2013 nommant M. Patrice GRELICHE, directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre,
Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} novembre 2011 portant nomination de Mme Dorine GARDIN, en qualité de responsable du pôle 3 E de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre,
Vu l'arrêté ministériel du 29 septembre 2011 portant nomination de Mme Michèle MARCHAIS, en qualité de responsable du pôle travail de la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de la région Centre,
Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} octobre 2011 nommant M. Jacques ROGER, Directeur de l'unité territoriale du Cher,
Vu l'arrêté ministériel du 6 février 2013 chargeant M. Patrick MARCHAND responsable de l'unité territoriale d'Eure-et-Loir,
Vu l'arrêté ministériel du 11 avril 2013 nommant Mme Nadia ROLSHAUSEN, responsable de l'unité territoriale de l'Indre,
Vu l'arrêté ministériel du 1^{er} juin 2010 chargeant Mme Martine BELLEMERE-BASTE, directrice régionale adjointe de la DIRECCTE Centre, Directrice de l'unité territoriale de l'Indre-et-Loire,
Vu l'arrêté ministériel du 17 octobre 2014 nommant Mme Pascale RODRIGO, directrice régionale adjointe de la DIRECCTE Centre, et la chargeant responsable de l'unité territoriale du Loiret,
Vu l'arrêté ministériel du 16 novembre 2015 nommant M. Steve BILLAUD, directeur du travail, responsable de l'unité territoriale du Loir-et-Cher, à compter du 1^{er} janvier 2016,
Vu l'arrêté de délégation de signature du 27 octobre 2015 relatif au plan de sauvegarde de l'emploi,

ARRÊTE :

Article 1 : A compter du 1^{er} janvier 2016, délégation de signature est donnée à :

- Mme Dorine GARDIN, en qualité de responsable du pôle 3 E ;
- Mme Michèle MARCHAIS, en qualité de responsable du pôle travail ;
- M. Jacques ROGER, en qualité de responsable de l'unité territoriale du Cher,
- M. Patrick MARCHAND, en qualité de responsable de l'unité territoriale d'Eure-et-Loir,
- Mme Nadia ROLSHAUSEN, en qualité de responsable de l'unité territoriale de l'Indre,
- M. Steve BILLAUD, en qualité de responsable de l'unité territoriale du Loir-et-Cher,
- Mme Martine BELLEMERE-BASTE, directrice régionale adjointe de la DIRECCTE Centre, Responsable de l'unité territoriale de l'Indre-et-Loire,
- Mme Pascale RODRIGO, directrice régionale adjointe de la DIRECCTE Centre, responsable de l'unité territoriale du Loiret,

à effet de signer au nom du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire, tous les actes, avis, observations, propositions, préparatoires aux décisions de validation ou d'homologation des plans de sauvegarde de l'emploi, ainsi que les décisions d'injonction et les décisions de validation et d'homologation des plans de sauvegarde de l'emploi, telles que mentionnées aux articles L 1233-57-1 à L 1233-57-8 du code du travail ;

Article 2 : le présent arrêté abroge l'arrêté de délégation de signature du 27 octobre 2015.

Article 3: le directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire, est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée aux recueils des actes administratifs de la préfecture de la région Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 22 décembre 2015

Le directeur régional des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi du Centre-Val de Loire,
signé : Patrice GRELICHE